

La thématique de septembre 2018 – L'économie sociale et solidaire : une alternative



L'Economie sociale et solidaire – ESS – réunit un ensemble d'acteurs telles que les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et depuis la loi de juillet 2014¹ les sociétés commerciales non coopératives respectant des conditions d'objet social, de gouvernance et de gestion.

Ce secteur économique partage les valeurs d'utilité sociale, de solidarité, de viabilité économique, d'ancrage territorial et de gouvernance démocratique et s'affirme comme un modèle alternatif à la financiarisation et à la

globalisation de l'économie. Il œuvre en faveur de la préservation des ressources et de l'inclusion sociale.

L'humain au cœur de l'activité de l'économie sociale et solidaire

Un cadre :

Selon le Réseau intercontinental de promotion de l'ESS « *L'économie sociale et solidaire est une approche éthique du développement économique, qui se fonde sur des valeurs et privilégie le bien-être des personnes et de la planète plutôt que les profits et une croissance aveugle.* »

Pour relever de ce mouvement, plusieurs conditions sont à respecter :

- 1 **L'objet** de l'organisation est une utilité collective ou sociale et non le seul partage de bénéfices.
- 2 Le fonctionnement est **démocratique**, la gouvernance est définie par les statuts prévoyant la participation des associés, des salariés et des parties prenantes. Les dirigeants sont élus selon le principe 1 personne = 1 voix, et non en fonction du capital détenu.
- 3 Un principe de **gestion** :
 - Les bénéfices sont prioritairement orientés vers le développement de l'activité, puisqu'il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer.
 - Les fonds propres ne sont pas partageables.

Les prix 2017 de l'ESS récompensent innovation et utilité sociales

Prix de l'impact local : La SCIC EnR Pays de Rance fédère 104 sociétaires. Elle a mis en place une filière bois locale.

Prix de l'innovation sociale : SAS ESS Les Jardins de Solène lutte contre le gaspillage alimentaire tout en employant en CDI des personnes handicapées.

Prix coup de cœur : L'association Traces de Vies accompagne par l'écriture des personnes en fin de vie.

Ministère de la Transition écologique et
solidaire - Sept 2017

¹ [LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire](#)

Une histoire – un mouvement :

Economie sociale et économie solidaire **privilégient l'être à l'avoir, la relation humaine au profit, la coopération à la concurrence.**

C'est à la fin du 19^{ème} siècle, alors que capitalisme industriel se développe, et à l'initiative des travailleurs organisés en association pour obtenir des conditions de rémunération et de travail adaptées, qu'est apparue **l'économie sociale**. Actuellement encore le statut associatif, coopératif ou mutualiste distingue ces entreprises qui privilégient les personnes, le travail, la liberté d'adhésion et la gestion démocratique au capital.

L'économie solidaire quant à elle s'est développée dans les années 1970 en écho à la crise et à l'augmentation du chômage. Elle promeut des modes de production, d'échange, d'épargne ou de consommation alternatifs au productivisme et conformes à l'intérêt général.

Aujourd'hui, l'emploi est mis à mal avec un chômage élevé, des conditions de travail dégradées et des perspectives d'emploi incertaines du fait notamment de l'intelligence artificielle. En 2017 à l'occasion de sa publication « *Transformer l'emploi - Redonner du sens au travail* », le labo de l'ESS propose de partir de la notion de qualité du travail pour réfléchir à l'emploi de demain. De leur expérience, via les Scop², les Scic³, les GE⁴, les PTCE⁵, il considère que personnels, entreprises et usagers y trouvent bénéfice pour :

- Redonner du sens au travail : les conditions d'emploi se dégradent, « le travail vivant » : ingéniosité, créativité, expérience ..., quel que soit le niveau d'emploi, tend à être pris en charge par l'organisation ou par la technologie dans un souci de productivité. L'abstraction du travail qui en résulte est source de souffrance, de perte de sens. C'est pourquoi, l'objet, le mode de gouvernance des entreprises de l'ESS et leur éthique de l'attention aux autres et à la nature est une alternative.
- Créer, sauvegarder des emplois : par exemple les Scop sauvegardent des emplois lorsque les salariés d'entreprises assurent la reprise en cas de difficulté (10% des nouvelles Scop en 2015) ou dans le

ICI Montreuil (93)

Créé en 2012, cet espace collaboratif et solidaire aide artisans, artistes, designers, architectes, décorateurs et entrepreneurs à apprendre, à lancer et à développer leur activité :

1.800m2,
Des ateliers ultra équipés
Des dizaines de machines
professionnelles et d'outils
électroportatifs
Des formations aux outils de conception
et de fabrication

Pour le métal, le bois, les bijoux, la mode, l'électronique, la peinture, la bureautique...

source : Baromètre de l'entrepreneuriat social 2017

Des Hommes et des Arbres

Chercheurs, entreprises, citoyens expérimentent et proposent dans le sud de la Lorraine de nouvelles formes de coopération en réponse aux changements climatiques

Favoriser des écosystèmes naturels durables et résilients : biodiversité, usage vertueux ...

Valoriser les ressources forestières et végétales : créativité architecturale, art, valorisation de la biomasse forestière

Placer la nature au service de la santé et du bien-être : préservation de la qualité de l'eau et de l'air, bienfaits thérapeutiques ...

Source : Le grand Nancy

² Sociétés Coopératives et Participatives de Production

³ Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif

⁴ Groupements d'employeurs

⁵ Pôles Territoriaux de Coopération Economique

cadre de succession (21% des nouvelles Scop en 2015). Plus généralement, l'ancrage territorial des structures relevant de l'ESS impulse une dynamique en faveur de l'emploi durable non délocalisable et du dynamisme économique local.

- Avoir un autre usage des technologies : Le big data permet le traçage des comportements à partir des renseignements fournis par les internautes via les plateformes. Ces plateformes n'ont de valeur que parce que les internautes les renseignent et donc les fabriquent. Des entreprises utilisent ces plateformes pour renforcer encore la société de consommation globalisée. D'autres usages existent pour créer de la proximité, avec les réseaux de consommation courts, la production de services libres

Groupe Archer

A Romans sur Isère, le groupe depuis 30 ans trouve des solutions à l'exclusion et au chômage de masse.

La société par action simplifiée est un laboratoire d'expérimentation et compte aujourd'hui plus de **15 pôles d'activités** et **99 métiers**, de la sous-traitance automobile, à la chaussure, en passant par le transport de personne.

Source : Le Labo de l'ESS

L'économie sociale et solidaire en Europe, en France

L'ESS bénéficie d'un soutien croissant de l'Europe

L'ESS ne dispose pas d'un cadre réglementaire commun et la législation concernant ce secteur est très hétérogène entre les différents pays européens. Néanmoins, l'Union européenne contribue à son financement par le FSE et, depuis 2011, elle s'engage à promouvoir un écosystème propice aux entreprises sociales, notamment par l'harmonisation réglementaire et la facilité d'accès aux commandes publiques. De plus, dans le cadre de la « Stratégie Europe 2020 », l'Union Européenne intervient en faveur de :

- la connaissance et l'innovation
- la promotion d'une économie renouvelable, plus verte et plus compétitive
- une croissance inclusive
- le soutien d'une économie créatrice d'emplois, de cohésion sociale et territoriale

En 2017, l'économie sociale européenne représente entre 8 et 10% du PIB. Elle rémunère 13,6 millions d'européens, soit 6,3 % de la population active. C'est au Luxembourg, aux Pays-Bas et en France que ce secteur est le plus représenté avec environ 10% de la population active⁶.

La stratégie française en faveur de l'ESS

En France, différentes lois contribuent à la reconnaissance et au développement de l'ESS :

La loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS a pour but de favoriser le développement de ce secteur, elle :

- définit le champ de l'économie sociale et solidaire et structure les politiques qui y participent
- inclut les sociétés commerciales respectant les principes et les objectifs sociétaux de l'ESS mais revendiquant une logique marchande

Faciliter la coopération territoriale entre les entreprises de l'ESS et les autres : **Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE)**.

Les PTCE permettent de recréer des filières, des emplois et de revitaliser des territoires sinistrés socialement et économiquement.

La loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014 art.9

⁶ Source : CESE 2017

- oblige les entreprises de moins de 250 personnes à communiquer en cas de cession pour permettre l'élaboration d'une offre de reprise par les salariés
- prévoit des conditions spécifiques pour les SCOP, notamment dans le cas de la transmission d'entreprise par transformation en SCOP
- instaure des pôles territoriaux de coopération économiques (PTCE)
- missionne le Conseil Supérieur de l'ESS pour l'élaboration de la stratégie et l'observatoire.

La loi Notre de 2015 redistribue les compétences entre les territoires. Les Régions se sont vues confier la responsabilité du développement économique tandis que les Conseils Départementaux ont perdu cette prérogative en conservant cependant celles relatives à l'aide sociale, l'autonomie des personnes et la solidarité des territoires. La loi instaure dans le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) un volet dédié à l'ESS.

Ainsi la stratégie régionale de l'ESS et de l'innovation sociale **en Hauts-de-France** inscrite dans le SRDEII votée en mars 2017 a trois ambitions :

- soutenir la création d'activités et d'emplois en ESS et décroisonner tout en reconnaissant l'ESS comme un champ économique « à part entière »
- remettre les dynamiques locales au cœur de la politique régionale
- trouver de nouveaux leviers de développement

Le soutien au développement est transversal et articulé avec les politiques territoriale, numérique, TRI, attractivité...La Région vient en appui des autres collectivités et particulièrement des Départements.

Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, propose par exemple, une aide à l'accompagnement des structures de l'Insertion par l'Activité Économique, au moyen d'un appel à projet lancé en janvier 2018 : « la bataille pour l'emploi »

Le projet de Loi dit « Pacte »⁷ dont l'examen au Parlement est prévu en septembre vise la croissance et la transformation des entreprises grâce à des mesures de simplification. Le projet :

- introduit les notions d'"intérêt social" et d'"enjeux sociaux et environnementaux"
- facilite la reprise de l'entreprise par les salariés avec une aide du crédit d'impôt sans contrainte d'effectif
- élargit et simplifie l'accès à l'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus) ouvrant notamment droit à l'épargne solidaire

Une **stratégie pour l'ESS** annoncée en octobre 2017 par le gouvernement doit se traduire par une feuille de route fin 2018. Outre des mesures législatives et des outils de valorisation, est lancé un accélérateur de l'Innovation sociale nommé **French Impact**. Cet accélérateur doit

Repère historique

1850 Loi sur les sociétés de secours mutuels reconnues « établissements d'utilité publique »
1901. [Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association](#)
1945. [Ordonnance portant statut de la mutualité](#)
1947. [Loi portant statut de la coopération](#)
1978. [Loi portant statut des sociétés coopératives de production \(SCOP\)](#)
1981. [Décret reconnaissant l'économie sociale](#)
création d'une délégation auprès du Premier Ministre
1992. [Loi relative à la modernisation des entreprises coopératives](#)
2006. [Décret relatif à la création du Conseil Supérieur de l'Économie Sociale](#)
2014. [Loi relative à l'Économie Sociale et Solidaire](#)

La loi du 13 juillet 2014 missionne les CRESS autour de 3 objectifs :

- Structurer et représenter l'ESS
- Accompagner le développement des entreprises et filières de l'ESS
- Faire connaître l'ESS

*CRESS : Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire*

⁷ Le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises

permettre de recenser, de financer, d'accompagner, de diffuser et d'évaluer des projets innovants.

Enfin, suite à la baisse des contrats aidés, le Plan d'investissement dans les compétences est mobilisé pour le financement des salariés de l'IAE, un accord-cadre couvrant la période 2018-2022 a été signé.

La place de l'ESS dans l'économie française

L'ESS couvre une diversité de secteur d'activité.

- Premier employeur de l'**action sociale** avec 60% des emplois, l'ESS assure des activités multiples : accueil de jeunes enfants, aide à domicile, hébergement médico-social et social, aide par le travail.
- $\frac{3}{4}$ des établissements **sport et loisirs** et la moitié des emplois du secteur relèvent de l'ESS
- 54 % **des complémentaires santé** sont des mutuelles
- **Les banques coopératives** représentent 60 % de l'activité de la banque de détail

L'ESS en croissance régulière

10.5 % de l'emploi

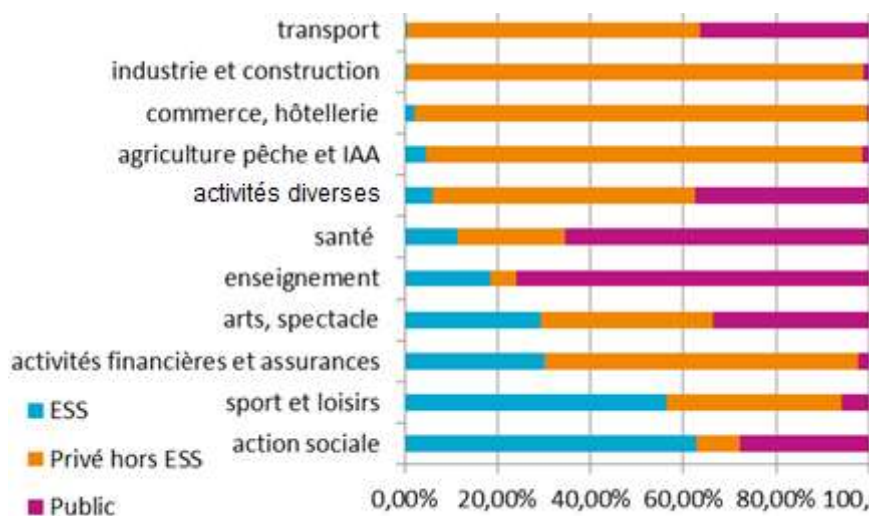
Depuis 2000 l'emploi privé de l'ESS a progressé de 24% contre 4.5% dans le secteur privé hors ESS

2.37 millions de salariés
soit +5% depuis 2008

221 136 établissements
soit + 3% depuis 2018

source : Observatoire CNCRESS 2017

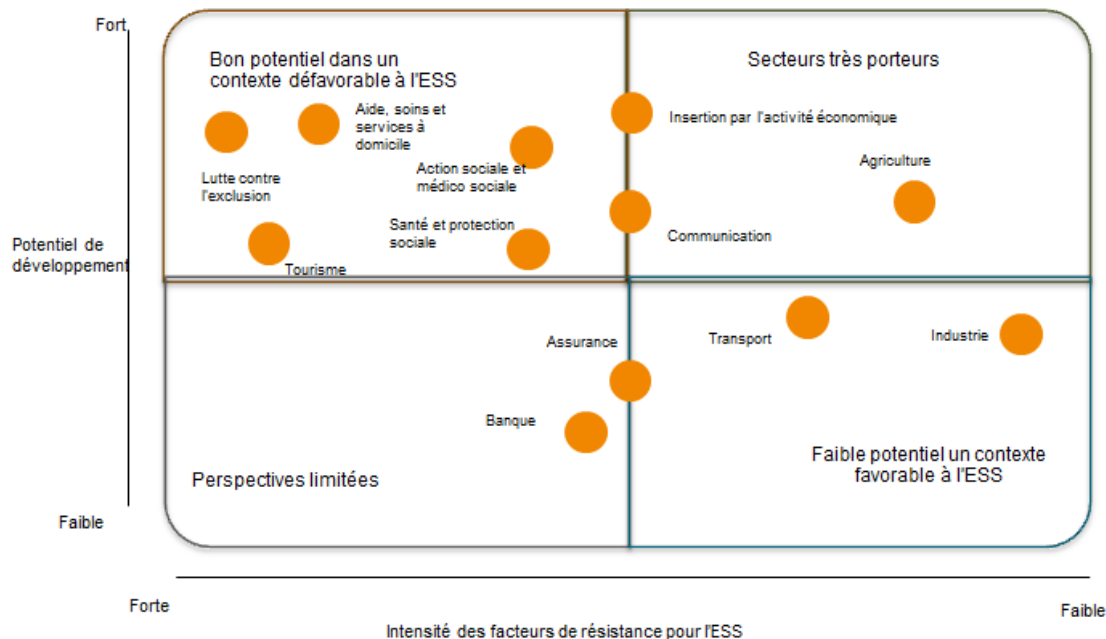
Dans les autres activités, sa part est plus modeste :



Livre blanc de l'économie sociale et solidaire 2014

Cette économie est porteuse d'innovations dans les énergies renouvelables, en agriculture biologique, sur les éco-activités, en finance et monnaie locale, dans les circuits courts, pour le numérique et le partage de connaissances. Elle contribue également à vitaliser les territoires ruraux puisque 2/3 des communes comptent au moins une entreprise de l'ESS.

Néanmoins, le développement de l'ESS se trouve limité face à une concurrence par les prix exacerbée, le manque de ressources financières, la baisse des engagements de l'Etat, un déficit de notoriété et des lourdeurs administratives. Mais compte tenu de ses valeurs, de son ancrage territorial et de sa capacité d'innovation, l'Eurogroupe consulting en janvier 2017 identifie des pistes de croissance à retrouver dans la matrice ci-après.



Matrice freins/potentiels de l'ESS - EUROGROUP - 2017

L'ESS : acteurs incontournables de la vie économique locale

93 % des entrepreneurs sociaux sont confiants quant à leurs perspectives de développement et selon le sondage OpinionWay de 2016, plus de 34%⁸ des français considèrent que les entrepreneurs sociaux sont les plus innovants pour résoudre les défis :

- dynamisation des territoires par l'emploi
- création de lien social
- production durable
- changement climatique
- lutte contre la pollution
- recyclage des déchets
- promotion de la culture
- circuits-courts

Pour aller plus loin, les entrepreneurs de l'ESS, outre le remplacement des 600 000 départs à la retraite d'ici 2020, cherchent à développer :

- des co-conceptions avec le secteur privé (70% des enquêtés)
- de nouveaux débouchés pour leurs produits et services (60 %)
- des soutiens financiers (45 %)
- la résolution de problèmes légaux ou administratifs (24 %)

Le Pôle Territorial de Coopération Economique FigEActeurs, la Fabrique

Créée en 2015 à Figeac cette fabrique regroupe entreprises, associations, citoyens, élus autour de 3 projets structurants :

Généraliser une alimentation de qualité sur le territoire

Favoriser la coopération inter-entreprises

Accompagner la transition énergétique sur le territoire

source : Baromètre de l'entrepreneuriat social 2017

⁸ Dans ce sondage, la société civile recueille 27%, les pouvoirs publics 22% et les entreprises 14%.

Zoom Hauts-de-France

La région compte nombre de références dans le domaine de l'ESS par exemple dans le secteur de l'insertion par l'économie avec le groupe Vitamines T ou les Relais, dans le domaine du médico-social avec Vie Active ou la Fondation Opale, dans la mobilité avec l'auto-partage et CITIZ ou le traitement des déchets et Gecco.

En 2015, la région compte 15 758⁹ établissements employeurs dans l'ESS soit :

- 10% des entreprises régionales.
- 7% des établissements investis dans l'ESS à l'échelle nationale.

Ce secteur emploie en région 209 049 salariés soit

- 11% des emplois régionaux (autant que le commerce)
- 9% des emplois de l'ESS en France

La Bretagne avec 14.3% des emplois, les pays de Loire (13.1%), l'Occitanie (12.1%) devancent les Hauts-de-France.

Entre 2008 et 2014, les secteurs de l'action sociale, de l'enseignement, de la finance et de l'assurance ont permis la création de 8 000 emplois.

En 2014, les emplois en région se répartissent suivant la carte ci-dessous, avec Berck et Montreuil qui se distinguent. 6000 emplois relèvent de l'ESS particulièrement dans les domaines de la santé et de l'hébergement médico-social.



Part de l'ESS dans l'emploi salarié - source Insee CLAP - 2014

La Machinerie

Créée en 2014 à Amiens pour diffuser la culture scientifique technique et industrielle et le numérique via

Coworking Fablab, médiation, incubateur, Grande école du Numérique

Source : CRESS HDF

Label « Pionnier le French Impact »
2018

Foncière Chênelet

à Landrethun-le-Nord (62) depuis
1986

Construire - réhabiliter des logements, écologiques à partir de matériaux naturels locaux et avec les entreprises locales...

En territoire rural et périurbain

Le C2veille propose un regard prospectif sur un sujet d'importance présent ou émergent. Son objectif est d'éclairer sur les tendances et évolutions de l'orientation, de la formation et de l'emploi, d'en cerner les enjeux et impacts, de les partager et de diffuser ces analyses auprès de l'Etat, de la Région, des Partenaires Sociaux, avant de les diffuser plus largement auprès des professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

⁹ Source INSEE CLAP 2015 – [traitement CRESS HDF](#)

C2Veille précédents :

- Les femmes : l'emploi, la formation professionnelle – juin 2018
- Retour de la croissance : quels effets sur l'emploi ? – mars 2018
- Les mobilités professionnelles – janvier 2018
- L'innovation pédagogique, septembre 2017
- L'intelligence artificielle, mai 2017
- Les jeunes, mars 2017
- Formation, orientation et loi travail, novembre 2016
- Les services à la personne, juin 2016
- Le plan 500 000 formations, mai 2016
- La transformation numérique, avril 2016

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions de façon à ce que ce document puisse répondre le plus possible à vos besoins et attentes : [Contacts](#)

Notre revue de presse hebdomadaire vous intéresse? Vous pouvez la recevoir gratuitement par e-mail en nous indiquant votre adresse e-mail : [S'inscrire](#)

Retrouvez également toute l'actualité et les événements de l'emploi, la formation et l'orientation sur le site du C2RP : www.c2rp.fr

Sources du document :

- ▶ [Présentation de l'Economie Sociale et Solidaire \(ESS\)](#) – espace.fr – site consulté le 20/08/2018
- ▶ [Les chiffres clés de l'Economie sociale et solidaire](#) – espace.fr - site consulté le 20/08/2018
- ▶ [La Commission européenne et l'entrepreneuriat social](#) – ess.europe.eu – site consulté le 20/08/2018
- ▶ [Le bénévolat de compétences au cœur de l'innovation sociale](#) – Passerelles et compétences – site consulté le 20/08/2018
- ▶ [ESS européenne](#) – le Labo de l'ESS - site consulté le 20/08/2018
- ▶ [Quelles sont les structures de l'économie sociale et solidaire \(ESS\) ?](#) – economie.gouv.fr - site consulté le 20/08/2018
- ▶ [Les SCOP : Les chiffres-clés 2017](#) – les-scop.coop - site consulté le 20/08/2018
- ▶ [ESS, de quoi parle-t-on ?](#) – les-scop.coop - site consulté le 20/08/2018*
- ▶ [Conseil Supérieur de l'ESS \(CSESS\)](#) – Chambre française de l'ESS - site consulté le 20/08/2018
- ▶ [Fondements des AMAP](#) – MIRAMAP - site consulté le 20/08/2018
- ▶ [Liste entreprises CNCRES Hauts-de-France](#) – site consulté le 20/08/2018
- ▶ [Redéfinir l'entreprise exige de la repenser](#) – Les Echos – 31/07/2018
- ▶ [Projet de loi Pacte : quel impact territorial ?](#) – Localtis - 20/06/2018
- ▶ [Projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises](#) – Légifrance – 19/06/2018
- ▶ [Le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises présenté en Conseil des ministres](#) – economie.gouv – 18/06/2018
- ▶ [Formation des salariés de l'IAE : l'Udes se félicite de l'accord signé mais demande davantage de moyens](#) – AEF – 4/06/2018
- ▶ [PIC : 20 millions d'euros en 2018 pour la formation des salariés de l'insertion par l'activité économique](#) – Localtis - 29/05/2018
- ▶ [IAE : l'État et les acteurs du secteur signent un accord pour la formation des salariés, dans le cadre du PIC](#) – AEF – 28/05/2018
- ▶ [Signature d'un accord-cadre national pour la formation des salariés de l'insertion par l'activité économique \(IAE\)](#) – Ministère du travail - 28/05/2018
- ▶ [Le fonds Innov'ESS](#) – Aise – 28/05/2018
- ▶ [Émergence et accélération d'innovations sociales : défis partagés](#) – Aise – 24/05/2018
- ▶ [ESS-collectivités : s'unir pour le meilleur](#) – La Gazette – 30/04/2018
- ▶ [Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation](#) – SRDEII – Région Hauts-de-France – 30/03/2018
- ▶ [Entretien avec Thomas Coutrot à propos de son livre Libérer le travail](#) – nonfiction.fr – 26/03/2018
- ▶ [ESS : quel rôle pour la France dans l'Union européenne ?](#) – le Labo ESS – 21/03/2018
- ▶ [L'entreprise, objet d'intérêt collectif](#) – rapport de Nicole Notat, Jean-Dominique Senard – 9/03/2018
- ▶ [L'ESS oubliée du débat sur l'entreprise](#) - Alternative économique – 03/2018
- ▶ [French Impact : innover au service de l'intérêt général](#) - Ministère de la Transition écologique et solidaire – 18/01/2018
- ▶ [Le gouvernement affiche ses ambitions pour l'économie sociale et solidaire](#) – Capital.fr - 18/01/2018
- ▶ [Appel à projets "Conduire la Bataille pour l'Emploi" 2018 du Pas-de-Calais](#) – Conseil départemental du Pas-de-Calais – 2018
- ▶ [ESS : Christophe Itier fait le point sur sa stratégie](#) – Uniopss – 11/2017
- ▶ [Dossier : Produire et consommer autrement](#) - Alternative économique – 11/2017
- ▶ [Lancement du mois de l'Économie sociale et solidaire](#) - Ministère de la Transition écologique et solidaire – 26/10/2017
- ▶ [ESS : Contexte européen et français](#) – Aise – 24/07/2017
- ▶ [Loi Notre : Quelle place pour l'ESS dans l'organisation territoriale ?](#) – Aise - 24/04/2017
- ▶ [Perspectives de l'ESS 2017](#) - Eurogroup consulting – 01/2017
- ▶ [Baromètre 2017 de l'entrepreneuriat social](#) – convergence.org – 01/2017
- ▶ [Sociétés commerciales de l'ESS: 1ers éléments d'analyse](#) – CNCRES – 2017
- ▶ [Priorités de la plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire](#) – États généraux de l'alimentation – 2017
- ▶ [Transformer l'emploi, redonner du sens au travail](#) - le labo de l'ESS – 2017
- ▶ [Évolutions récentes de l'économie sociale dans l'Union européenne](#) – Synthèse - CESE 2017
- ▶ [Politique de la ville et ESS : initiatives, analyses et éclairages](#) – CGET, RTES – 7/10/2016
- ▶ [L'initiative pour l'entrepreneuriat social de la Commission européenne](#) – fse.gouv.fr - 4/10/2016
- ▶ [Guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire](#) – CSESS – 09/2016
- ▶ [L'économie collaborative – Le nouvel eldorado ?](#) - Dossiers d'Alternatives économiques – 11/2015
- ▶ [Mon défi COP21 #14 : changer de banque](#) – consoglob.com – 27/10/2015
- ▶ [Les communs ?](#) – Le temps des communs – 10/2015
- ▶ [Présentation du RTES](#) - Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire – 14/09/2015
- ▶ [LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République](#) – Légifrance - 8/08/2015
- ▶ [L'indicateur de progrès social ou les mirages d'un indicateur alternatif](#) – IDIES- 30/04/2015
- ▶ [L'économie solidaire : entre transformations institutionnelles et chantiers théoriques](#) - J-L. Laville – 2015
- ▶ [Panorama de l'économie sociale et solidaire en France](#) – CNCRES – 2015
- ▶ [LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire](#) – Légifrance – 31/07/2014
- ▶ [L'essor des Scop, un enjeu pour l'économie sociale](#) – Pôle emploi - 28/10/2013
- ▶ [L'association : sociologie et économie](#) - Jean-Louis Laville, Renaud Sainsaulieu – 16/01/2013

Le C2RP : Carif-Oref, Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation (CARIF) et Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) remplit une mission d'intérêt public d'orientation, de formation et d'emploi.

Structuré en groupement d'intérêt public (GIP), le C2RP est financé par l'Etat et la Région

Membre du réseau des Carif-Oref, le C2RP participe aux réflexions menées à l'échelon national dans les domaines de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

C2RP
3 Bd de Belfort
59000 Lille
Tél. : 03 20 90 73 00

Membre du réseau des Carif-Oref

